

Madame, Monsieur,

**Enseignantes et enseignants des écoles nous figurons parmi les fonctionnaires qui assurent, au quotidien, une mission au service du public.** C'est aux usagers du service public d'éducation que nous nous adressons et plus largement aux usagers des nombreux services publics dont nous sommes toutes et tous. **Les services publics sont garants de l'intérêt général et accessibles à tous, tout au long de la vie** : écoles, hôpitaux, crèches, justice, police, administration, transports, ...

**Et pourtant**, alors que, dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions difficiles, **les mesures annoncées concernant l'avenir de la Fonction publique sont très inquiétantes** : suppressions programmées de 120 000 emplois, recrutement de contractuels non formés en lieu et place de fonctionnaires, poursuite de la dégradation du pouvoir d'achat des agents publics, privatisation de missions de service public, fermetures de services au détriment des usagers ...

Sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et avec des conditions de travail détériorées comme jamais, les services publics ne sont plus en mesure de rendre un service de qualité.

Dans les écoles, la rentrée scolaire ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices :

- **les classes restent bien souvent surchargées** : le nombre d'élèves par classe demeure nettement supérieur à la moyenne européenne ;
- **la formation continue des enseignants**, indispensable pour mieux aider les élèves et faire face à l'évolution du métier, **est absente** ;
- **Les besoins en remplacement** tout comme **en personnels spécialisés** pour les élèves en difficulté, **sont loin d'être couverts** ;
- **le gel des salaires des fonctionnaires pénalise durement les professeurs des écoles** dont le salaire est parmi les plus bas des pays dont le niveau de richesse est égal à celui de la France, ce qui nuit à l'attractivité du métier.

**Pour toutes ces raisons, et à l'appel des neuf fédérations syndicales de la Fonction publique, l'enseignant-e de votre enfant sera en grève mardi 22 mai 2018, pour défendre des services publics de qualité et de proximité.**

Madame, Monsieur,

**Enseignantes et enseignants des écoles nous figurons parmi les fonctionnaires qui assurent, au quotidien, une mission au service du public.** C'est aux usagers du service public d'éducation que nous nous adressons et plus largement aux usagers des nombreux services publics dont nous sommes toutes et tous. **Les services publics sont garants de l'intérêt général et accessibles à tous, tout au long de la vie** : écoles, hôpitaux, crèches, justice, police, administration, transports, ...

**Et pourtant**, alors que, dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions difficiles, **les mesures annoncées concernant l'avenir de la Fonction publique sont très inquiétantes** : suppressions programmées de 120 000 emplois, recrutement de contractuels non formés en lieu et place de fonctionnaires, poursuite de la dégradation du pouvoir d'achat des agents publics, privatisation de missions de service public, fermetures de services au détriment des usagers ...

Sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et avec des conditions de travail détériorées comme jamais, les services publics ne sont plus en mesure de rendre un service de qualité.

Dans les écoles, la rentrée scolaire ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices :

- **les classes restent bien souvent surchargées** : le nombre d'élèves par classe demeure nettement supérieur à la moyenne européenne ;
- **la formation continue des enseignants**, indispensable pour mieux aider les élèves et faire face à l'évolution du métier, **est absente** ;
- **Les besoins en remplacement** tout comme **en personnels spécialisés** pour les élèves en difficulté, **sont loin d'être couverts** ;
- **le gel des salaires des fonctionnaires pénalise durement les professeurs des écoles** dont le salaire est parmi les plus bas des pays dont le niveau de richesse est égal à celui de la France, ce qui nuit à l'attractivité du métier.

**Pour toutes ces raisons, et à l'appel des neuf fédérations syndicales de la Fonction publique, l'enseignant-e de votre enfant sera en grève mardi 22 mai 2018, pour défendre des services publics de qualité et de proximité.**